

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS  
CANTON DE LINGWICK**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick, dûment convoquée par le directeur général et tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), le jeudi 11 juillet 2024, à 19h30, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Suzanne Jutras et Elizabeth Bernatchez  
Messieurs Martin Loubier, Sylvain Hamel, Gaétan Roy et Guy Lapointe.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sylvain Drolet directeur général et greffier-trésorier est présent et agit à titre de secrétaire.

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2024-07-126**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Présentation et adoption des états financiers se terminant au 31 décembre 2023**
- 4. Période de questions du public sur les sujets traités**
- 5. Levée de la séance**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les états financiers 2023 vérifiés, présentés et déposés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés et vérificateurs mandatés par la municipalité du Canton de Lingwick;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

**2023-07-127**

ET RÉSOLU de déposer et d'accepter le rapport financier pour l'année 2023 ainsi que le rapport du vérificateur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS**

Aucune question n'est posée.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2024-07-128**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée à 19 h 35.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Robert Gladu, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvain Drolet, directeur général  
et greffier-trésorier

**Certificat de crédit numéro 2024-07-02**

Je soussignée, Sylvain Drolet, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Municipalité du Canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

\_\_\_\_\_  
Robert Gladu  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sylvain Drolet  
Directeur général et greffier-trésorier